Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie et des Finances
Administration des Douanes et Impôts Indirects
Direction des Douanes du Port de Casablanca

المملكة المغربية
وزارة الاقتصاد والمالية
إدارة الجمارك والضرائب غير المباشرة
مديرية الجمارك لميناء الدار البيضاء

Casa-Port le 10 Décembre 2024

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

N° 30920250000003

L'Ordonnateur des douanes et impôts indirects chargé du Manifeste, de la Prise en Charge des Marchandises, de la GMSAD et de la Gare Maritime **(OCMPCMGMSADGM)** à Casa-Port, procédera à la vente aux enchères publiques de divers lots de marchandises cités en annexe.
La vente aura lieu le **30/01/2025** à partir de 09H30.
Les lots proposés à la vente aux enchères peuvent être visités les **21** et **22/ 01/ 2025**.
Les personnes souhaitant participer à cette vente sont invités à :

- **Etablir leurs demandes d'accès sur le portail d'accès au port de Casablanca https://gap.portnet.ma**
- **Se rassembler au siège de l'Ordonnancement du MPCMGMSADGM, les 21 et 22 janvier 2025 à 10 heures, pour être accompagnés par un agent douanier vers les lieux de visite des marchandises objet de la vente.**

Conditions de la vente :

- Avant toute participation à la vente, chaque enchérisseur doit déposer auprès du receveur des douanes à Casa-Port une caution bancaire dont le montant est fixé à **250 000.00**dh (deux cent cinquante mille dirhams) ;
- Les enchérisseurs doivent présenter :
  - Un **quitus fiscal** justifiant leur régularité vis-à-vis du fisc;
  - Une copie du registre de commerce ;
  - Une copie de la CINE du gérant ;
  - Une procuration légalisée en cas de l'absence du gérant.
- Les offres sont faites verbalement sur les lieux de la vente par les enchérisseurs et sont reprises oralement et à haute voix par un crieur ;
- Les lots sont vendus au plus offrant et dernier enchérisseur ;
- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité ;
- Les paiements sont effectués immédiatement après adjudication par les moyens prévus par la réglementation en vigueur et acceptés par l'Administration au titre des ventes. A défaut de quoi, les lots seront remis en vente conformément aux dispositions légales en vigueur ;

- Les lots payés doivent être enlevés immédiatement ;
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les marchandises adjugées et non retirées demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêt quelle qu'en soit la cause ;
- Le service peut s'opposer à l'enlèvement des dites marchandises lorsqu'elles sont reconnues impropres à la consommation par la faute de l'acquéreur ;
- Les enchérisseurs doivent être munis d'une pièce d'identité officielle, faute de quoi l'offre sera rejetée ;
- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs ;
- L'acquéreur doit accepter les contrôles effectués par les services douaniers ;
- L'acquéreur doit tenir une comptabilité matière des marchandises acquises, intégrée à la comptabilité générale de son entreprise. Le défaut de cette comptabilité entraînera le rejet automatique des justificatifs d'achat en douane qui seraient présentés ultérieurement aux contrôles douaniers.
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des douanes ;
- La résolution de la vente est prononcée de plein droit et sans sommation, si le retirement de la marchandise vendue n'est pas effectué dans un délai de huit (8) jours à compter de la date de l'adjudication.
- Le service recourra à la procédure de la folle enchère si l'adjudicataire ne remplit pas ses obligations ;
- Les données à caractère personnel concernant les participants aux ventes en douane sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects conformément aux dispositions de la loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Ce traitement a fait l'objet d'une autorisation auprès de la CNDP sous numéro A-PO-313/2019 délivrée suite à la décision n°21-2023 du 17/03/2023.
- Le consentement des participants à l'égard du traitement, précité, sera dématérialisé par la signature d'un formulaire dont le modèle est ci-joint.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance des modalités et conditions de la vente auprès des bureaux des douanes ou en consultant le site internet de cette Administration à l'adresse suivante :

http://www.douane.gov.ma

N.B : Les lots adjugés bénéficieront uniquement de 5 jours de la franchise de magasinage.

L'Ordonnateur –Liquidateur

TAHARRAOUI TAIEB

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

AUTORISATION CNDP N° -PO-313/20219

DELIVREE SUITE A LA DECISION N° 21-2023 DU 17/03/2023

(LOI N°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'regard du traitement des données à caractère personnel)

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

CIN :

Déclare avoir été informé que les données à caractère personnel me concernant sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects, dans le cadre des ventes en douane.

En outre, je déclare avoir été informé de mes droits d'accès, de rectification et d'opposition à l'usage de ces données, droits que je peux faire valoir en envoyant un email à l'adresse gmsad@douane.gov.ma

Fait à ……..le ……..

Signature de la personne concernée

(Précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

ANNEXE

LOT	Description marchandise	Quantité	Origine	Terminal	Photos
309202500010	- Machine à sceller de remplissage - Machine à emballer - Compresseur d'air - Cuillères en plastique et autres articles en MP - Boites d'emballage vides en carton - Feuilles d'aluminium	**1** machine de remplissage **1** machine à emballer **1** compresseur 3300W Articles d'emballage	Chine	TC3	
309202500011	Etoffes de bonneterie et accessoires.	242 Rouleaux (**6 500kg**) Lacets (**40kg**) Rivets (**5kg)**	Turquie	SOMAPORT	
309202500012	Panneaux métalliques à deux feuilles avec isolant à la laine de roche avec accessoires	**1903 UN (73 900kg)**	**	TC3	
309202500013	Mousse en Rouleaux et en feuilles	**12 210 kg**	Chine	TC3	

309202500014	Parties et pieds pour tables en métal	**7 820kg**	***	SOMAPORT	
309202500015	Chaises neuves rembourrées en tissu et bâtis en métal à l'état démonté	**640 UN**	Chine	TC3	
309202500016	Articles pour la cuisine soit des étagères de rangement et égouttoirs à vaisselle à l'état démonté	**5 470kg**.	Chine	TC3	
309202500017	Accessoires de plomberie Tubes, raccords, réducteurs, manchons, coudes et robinets d'arrêt	**9 365 kg**	Turquie	TC3	